

Intitulé projet :

*Aménagement de la zone de loisirs contiguë à la maison rurale de Lomprez*

---

Description du projet

Le projet comprendra :

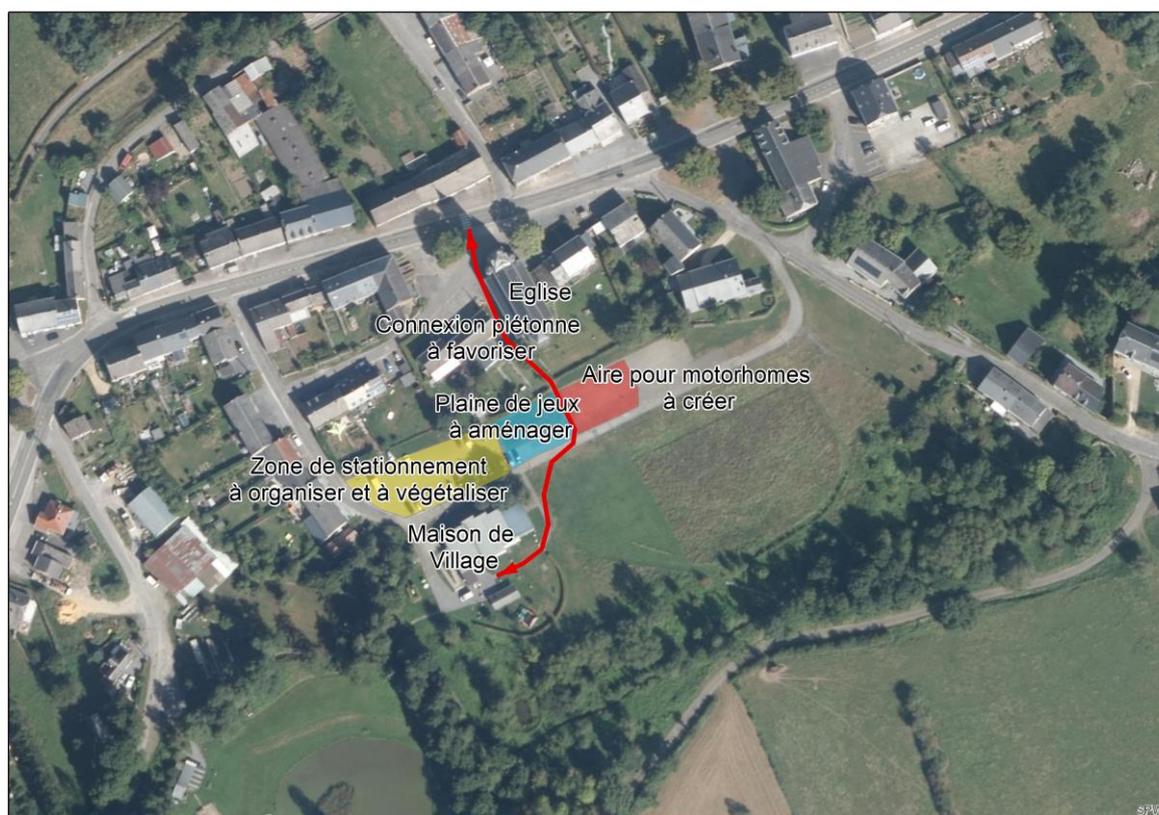
- Une aire pour motorhomes (quelques emplacements de courte durée).
- Une plaine de jeux.
- Du stationnement (nécessaire au fonctionnement de la maison de village).

Le site devra conserver un caractère modulable afin de maintenir la possibilité d'organisations extérieures telles que la fête du vin.

Des connexions piétonnes devront être assurées vers le centre du village ainsi que vers le parcours didactique. Ce dernier, géré par Natagora, sera mis en valeur.

Une attention particulière sera portée à la végétalisation de l'espace actuellement entièrement minéralisé, au traitement différencié des revêtements ainsi qu'à la qualité du mobilier urbain.

Le projet comprendra également une mise en valeur des remparts (en lien avec le projet de création de circuits thématiques).



### Justification du projet

Le site forme un ensemble cohérent avec la présence de la maison de village (projet de rénovation en maison rurale) et l'espace didactique géré par Natagora. Or, actuellement, il s'agit d'un vaste espace asphalté peu intéressant. Son aménagement permettra donc de créer un véritable pôle, à l'échelle du village de Lomprez, en rendant l'ensemble convivial et attractif.

Il s'inscrit également en lien avec le programme important de valorisation du village de Lomprez, par les projets d'aménagement de l'espace devant l'église et d'aménagement des abords de l'école.

La CLDR a en effet orienté les options d'aménagement vers le renforcement du pôle touristique de Lomprez justifiant notamment l'implantation d'une aire pour motorhomes.

### Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

#### Objectif principal

✓	Objectif 3. Mettre en valeur les paysages bâtis, le patrimoine et créer des espaces publics conviviaux, aussi bien pour les résidents que pour les visiteurs
---	--

#### Objectif secondaire

✓	Objectif 2. Favoriser la découverte des richesses géologiques, naturelles, paysagères et forestières, pour les habitants et les touristes
✓	Objectif 4. Développer une réelle mobilité douce sécurisée, utilitaire et touristique
✓	Objectif 6. Impulser un tourisme intégré et diffus basé sur la découverte des spécificités patrimoniales locales
✓	Objectif 9. Pérenniser le tissu associatif, culturel et sportif et développer les activités

### Impacts du projet sur le développement durable

Social	Environnement	Economie
★★★★ Aménagement d'un espace public favorable à la convivialité et lien fonctionnel avec la maison de village	★★ Aménagement favorable à la mobilité lente ainsi qu'à la mise en valeur de la nature	★★★ Renforcement de l'attractivité touristique

Le projet participe..... au volet ..... du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien

### Localisation et statut

- Localisation : Rue du Mont à Lomprez
- Statut de propriété : Propriété communale
  - a. Statut au plan de secteur : Zone de loisirs et zone d'habitat à caractère rural

### Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur de projet : Commune de Wellin
- Partenaire(s) : Groupe de travail « Nature », Natagora et associations locales (utilisateurs de la maison rurale)
- Source(s) de financement : DGO3-DR et CGT

### Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

Projet classé en priorité 2 par la CLDR permettant notamment la mise en œuvre préalable de la fiche relative à la rénovation de la maison de village

- État du dossier

Néant

- Programme des travaux

Pose de revêtements divers en fonction de l'utilisation de l'espace (espace vert, parking...)

Réalisation des plantations

Mise en place de mobilier urbain et de l'éclairage public

- Planification

Réalisation des travaux d'aménagement

- Démarches administratives à réaliser

Obtention des différentes autorisations nécessaires à la réalisation du projet (permis)

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Communication et concertation notamment vis-à-vis des utilisateurs de la maison de village

Prise en compte de la situation sur une ancienne zone humide

### Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Aménagement de l'espace public	1	Commune de Wellin

- Indicateurs de résultat

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Activités des associations utilisant la maison de village valorisant l'espace public	8 par an	Commune de Wellin
Taux d'occupation de l'aire pour motorhomes pendant les périodes de vacances scolaires	50 %	Office du Tourisme et Maison du Tourisme